



## DEMANDE DE LOCATION VERRES REUTILISABLES



**Commune de Saint-Blaise**  
Grand'Rue 35  
2072 Saint-Blaise

Tél. 032 886 49 50  
Mail [commune.saint-blaise@ne.ch](mailto:commune.saint-blaise@ne.ch)  
Site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch)

Manifestation .....  
Adresse de la manifestation .....  
Nombre de participants .....  
Période .....  
Nom de l'organisateur .....  
Adresse / Rue et no .....  
No postal / localité .....  
Nos de tél. / portable .....  
Courriel .....  
Adresse de facturation .....  
Sur place :  
Nom du responsable .....  
Nos de tél. / portable .....

	Nombre	Prix par unité	Total
<input type="checkbox"/> Verres de 30 cl (max. 300*)	.....	CHF 0.16	.....
<input type="checkbox"/> Verres de 10 cl (max. 300*)	.....	CHF 0.16	.....
		<b>Total intermédiaire</b>	.....
		<b>Malus (à définir)**</b>	.....
		<b>Total à payer</b>	.....

**Montant à payer après le retour des verres. Le tarif ci-dessus ne comprend pas les verres endommagés, vendus ou perdus (facturés CHF 2.00/pièce).**

- Veuillez contacter l'administration communale durant les heures d'ouverture au 032 886 49 50 pour la mise à disposition des verres.
- Le retour est à organiser par le responsable de la manifestation.
- L'organisateur est tenu de rendre la totalité du matériel loué dans les 2 jours ouvrables suivant la manifestation. Passé ce délai, l'entier du matériel sera considéré comme perdu.
- Les utilisateurs sont tenus de **rendre le matériel à l'administration communale durant les heures d'ouverture.**
- Les dégâts constatés seront facturés selon le tarif mentionné ci-dessus.
- Dans tous les cas, une demande d'autorisation officielle de manifestation doit être adressée séparément à la Commune de Saint-Blaise, ainsi qu'au SCAV.

\*Selon disponibilité

Lieu et date ..... Saint-Blaise, le

Signature des demandeurs ..... l'administrateur communal

Y. Ehret

**Livraison**

**Date et lieu** de prise du matériel : .....  
à Mme / M. ....  
Etat du matériel  en ordre  défectueux  
Signature du preneur .....

**Retour**

**\*\*Malus après retour (à remplir par l'administration)**

Nombre de verres endommagés, vendus ou perdus (2.-/pièce) : .....